

**DREAL Basse-Normandie**

# ***Directive inondation***

## ***Territoire à risque important d'inondation Nord Cotentin***

DREAL BN - DDTM50

04 juillet 2013



# Plan de la présentation

---

- Rappel sur la mise en œuvre de la Directive inondation
- La phase de cartographie :
  - Rappel des objectifs
  - Méthodologie proposée
  - Avancement et calendrier
- La stratégie nationale et le Plan de gestion du bassin Seine-Normandie
- Les stratégies locales
  - Contenu des stratégies
  - Structures porteuses



# Mise en œuvre de la Directive inondation

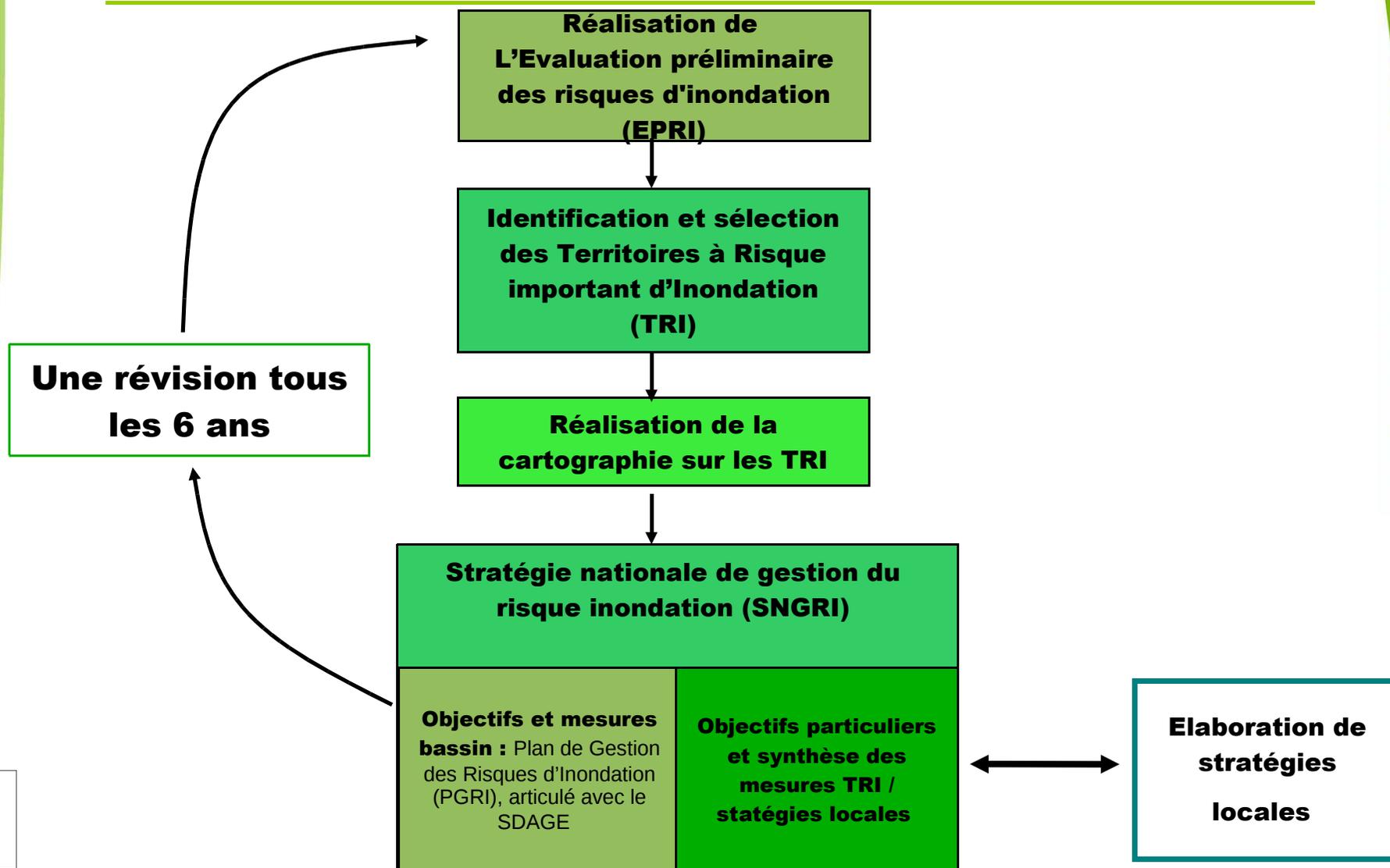
---

Principe :

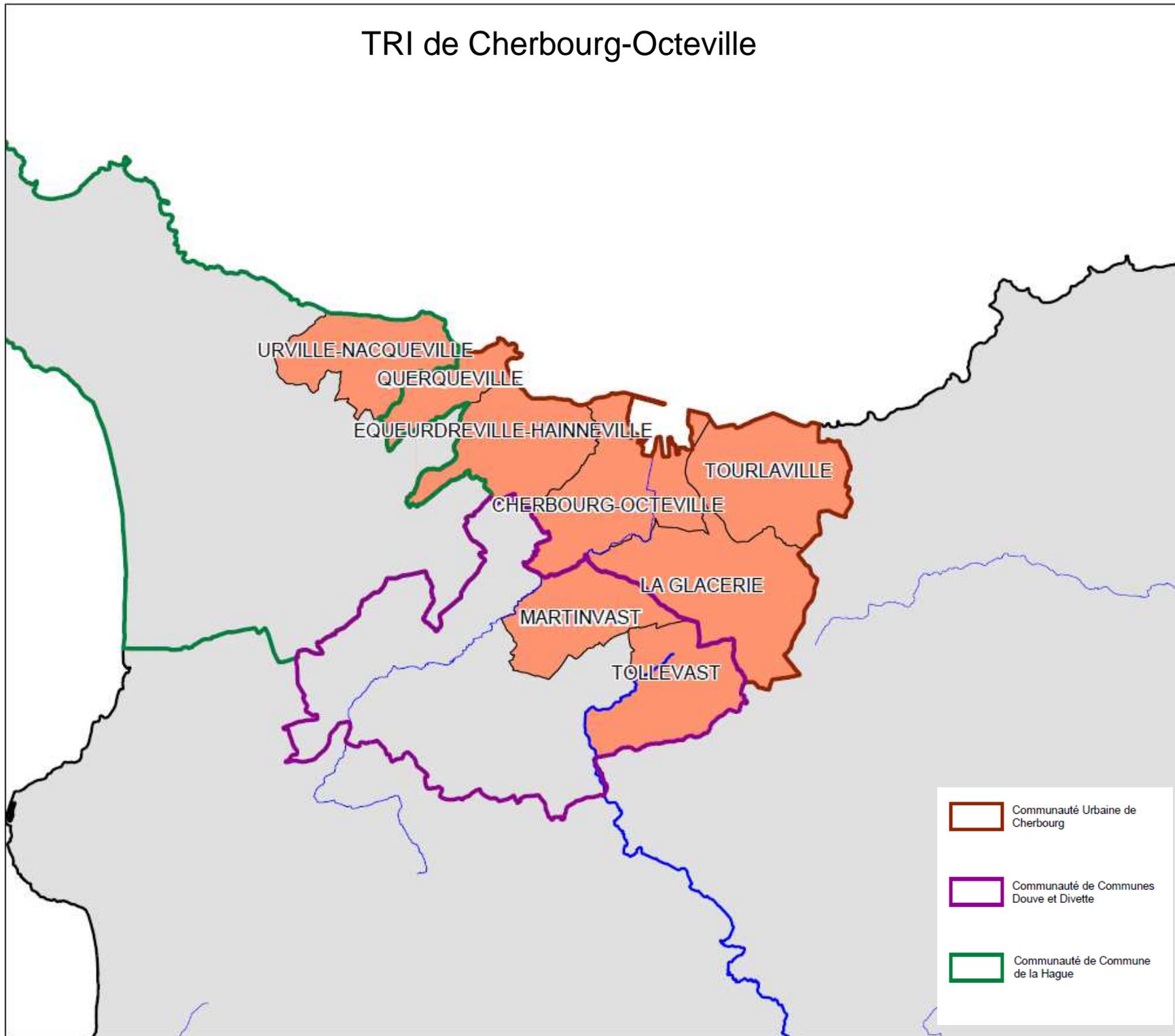
Établir un cadre pour l'**évaluation** et la **gestion** des **risques** d'inondation, qui vise à **réduire les conséquences négatives** pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique associées aux inondations dans la Communauté.



# Une démarche en plusieurs étapes



# TRI de Cherbourg-Octeville



# La cartographie

---

Pour les 8 communes du TRI, deux aléas sont retenus :

- Aléa submersion marine
- Aléa débordement de cours d'eau

Pour chacun des ces aléas, il s'agit de cartographier les événements suivants :

- Événement fréquent (période de retour 10-30 ans)
- Événement moyen (période de retour 100-300 ans)
- Événement extrême (période de retour > 1000 ans)

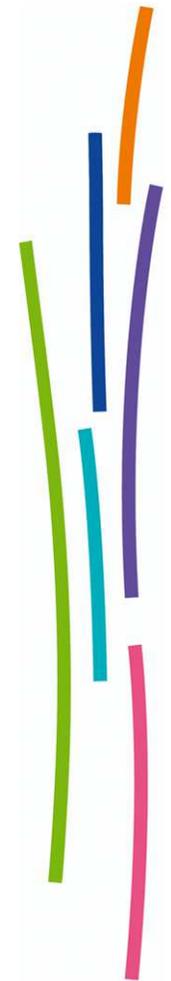
Les cartes d'aléas correspondant à ces événements seront croisées avec les enjeux recensés sur le territoire



# Usage des cartes

---

- Une base de réflexion et de dialogue pour élaborer des stratégies de prévention et de gestion des risques
- Les cartes seront portées à la connaissance du grand public et serviront à compléter la connaissance sur le risque inondation
- Pas d'application directe en urbanisme : c'est le **PPR** qui s'applique, une fois approuvé.  
Ou l'**atlas des zones sous le niveau marin** (carte identique pour la DI)



# Éléments représentés sur les cartes d'aléas

---

- Emprises d'inondation pour les 3 scénarios,
- Classes de hauteur d'eau (0-1m et >1m)
- Cotes NGF

Préconisations figurant dans la circulaire :

- Vitesse si le paramètre est pertinent (pas retenu en Basse-Normandie)
- Débit si le paramètre est pertinent (pas retenu en Basse-Normandie)
- Zones protégées par des ouvrages (difficile à mettre en place en Basse-Normandie)
- Points d'entrée d'eau (pas retenu en Basse-Normandie dans l'attente des études PPR)



# Méthodologie

## 1. Aléa débordement de cours d'eau

---

### Événement fréquent :

- Zone d'aléa fort du PPRI,
- Événements historiques (connaissances en DREAL, complétée par le travail du BE),
- Analyse topographique,
- Interprétation terrain.

Confrontation avec les cartes du PAPI lorsqu'elles seront connues.



# Méthodologie

## 1. Aléa débordement de cours d'eau

---

### Événement moyen :

- PPR existant (cartes d'aléas)
- Ajout le cas échéant des hauteurs d'eau
- Confrontation avec les données LIDAR

Confrontation avec les cartes du PAPI en cours de réalisation

Par la suite, la **carte du PPR** multirisques sera utilisée dans le cadre de la DI





# Méthodologie

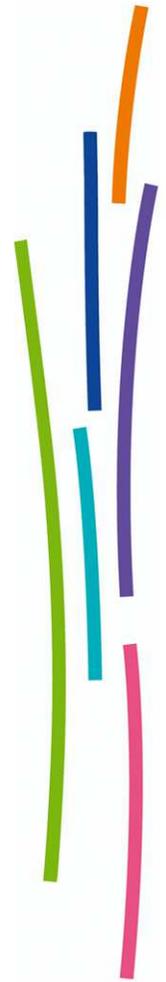
## 1. Aléa débordement de cours d'eau

---

### Événement extrême :

- Méthodologie nationale : modèle simplifié
- Résultats à interpréter localement, par le COTEC, avant avis du COFIL

Confrontation avec le PAPI si ce scénario est cartographié.



# Méthodologie

## 2. Aléa submersion marine

---

### Événement fréquent :

- Même méthodologie que pour les cartes de l'atlas des zones sous le niveau marin
- Projection du niveau trentennal fourni par le SHOM

Confrontation avec les événements connus, en lien avec l'étude en cours par les bureaux d'études Grontmij et Alp'Géorisques



# Méthodologie

## 2. Aléa submersion marine

---

Événement moyen :

2 cartes :

- une identique à celle du PAC
- une prenant en compte 60 cm à horizon 100 ans pour le réchauffement climatique

Etudes plus fines avec le PPR Multirisques



# Méthodologie

## 2. Aléa submersion marine

---

Événement extrême :

Même méthodologie que pour l'atlas ZNM :

- projection d'un niveau marin extrême :  
**PHMA + surcote millénale (donnée SHOM) + marge**

La marge :

- Incertitude sur la surcote millénale,
- Houle ?

Éventuellement, carte plus fine avec les études PPR multirisques



# Étude sur l'analyse de site

---

## Collecte des données phénoménologiques :

- Recherche en archives
- Interview des acteurs territoriaux
  - *1 questionnaire commun*
  - *Des rencontres*
- Prise de connaissance des études menées localement
  - *Des fiches lecture*

## Valorisation de l'information sous forme

- De bases de données
  - « Événement »
  - « Unité de protection »
  - « Topographie »
- De cartographies pour les événements les mieux renseignés



# Étude sur l'analyse de site



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction  
Départementale des  
Territoires et de la mer  
de la Manche

Environnement & Infrastructures

International Marine & Dredging Consultants

Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer

Direction régionale de  
l'environnement, de  
l'aménagement et du  
logement de Basse-  
Normandie

Alp Géométriques

**Directive inondation**  
et  
**Élaboration du plan de prévention multirisques de la région  
cherbourgeoise**  
**QUESTIONNAIRE AUX COLLECTIVITÉS**

**0. Coordonnées**

Collectivité: .....

Nom et prénom de l'interlocuteur: .....

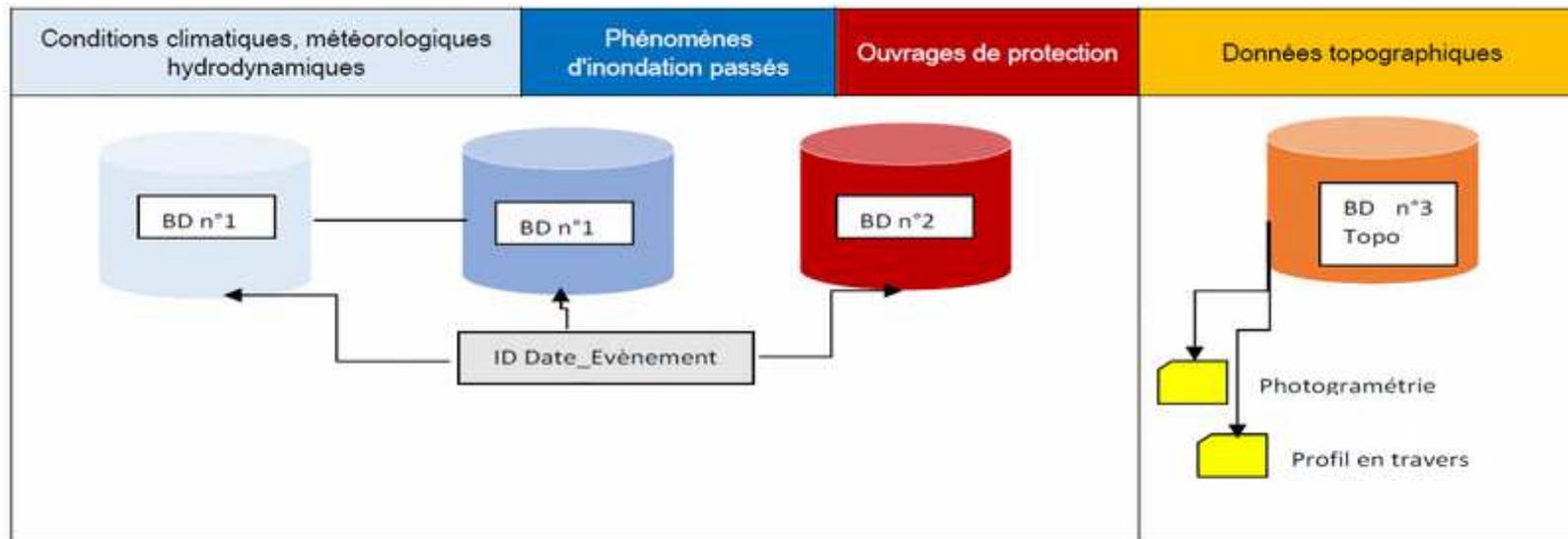
Fonction: .....

Adresse: .....

Téléphone: .....

Courriel: .....

Heure et horaires d'ouverture de la collectivité: .....



# *Recensement et analyse des enjeux*

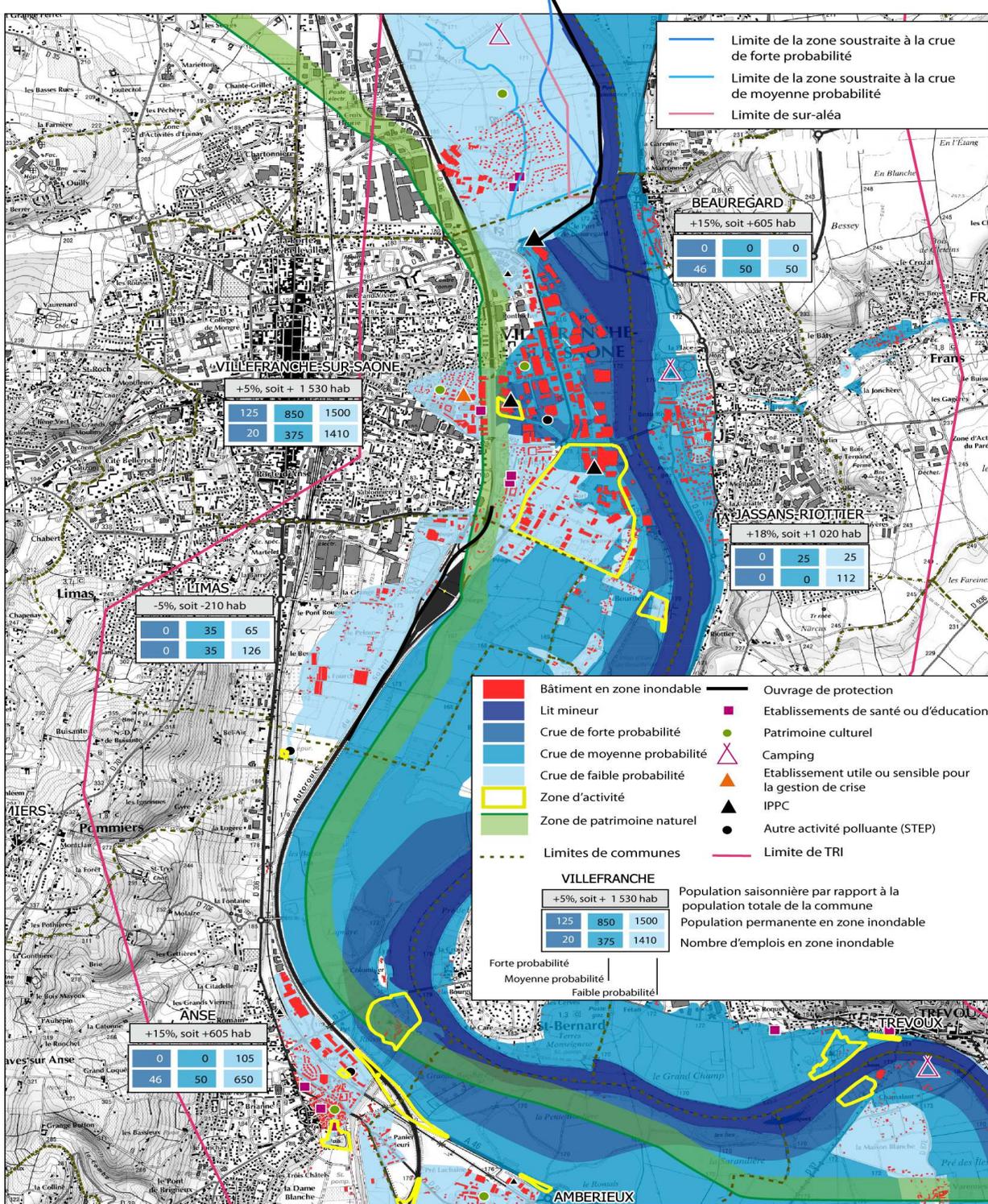
---

En lien avec la démarche PPR Multirisques

Objectif :

un recensement et une analyse assez fine, pour constituer une base solide pour les stratégies locales





# Calendrier pour la cartographie des aléas

---

## Objectifs :

- **Juillet/ Août** : emprises de tous les scénarios, pour chaque aléa,
- **Août/septembre** :  
Finalisation des cartes d'aléas avec les classes de hauteur d'eau, la sémiologie et la structuration imposées, etc.  
Recensement et analyse des enjeux  
Élaboration du rapport accompagnant les cartes et des documents soumis à consultation
- **Septembre/octobre** :  
Présentation en COPIL pour avis avant passage en COMITER  
Lancement de la consultation formelle



# *La stratégie nationale*

---

Stratégie nationale en cours de finalisation  
Mise en ligne sur internet prochainement

## Objectif :

- Identifier les champs d'action prioritaires
- Vision à moyen et long terme



# *Plan de gestion du risque inondation*

---

Élaboration en cours

En parallèle de la directive pour le milieu marin et de la révision du SDAGE

Contenu :

- Diagnostic
- Objectifs :
  - Objectifs nationaux (issus de la SNGRI)
  - Objectifs à l'échelle du bassin
  - Objectifs locaux (issus des premières réflexions sur les stratégies locales)



# Plan de gestion du risque inondation

---

## Contenu (suite) :

- Mesures :
  - Prévention des inondations en lien avec la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau (volet inondation du SDAGE)
  - Surveillance, prévision, information sur les inondations,
  - Réduction de la vulnérabilité
  - Information préventive, éducation, résilience, conscience du risque



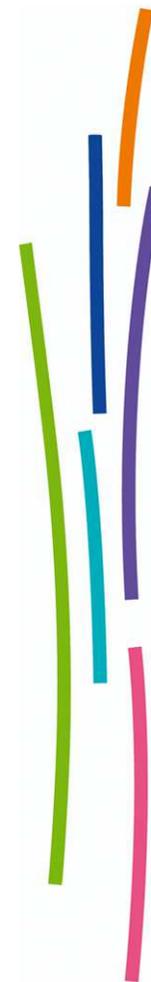
# Stratégies locales

---

## Objectifs :

Mi 2014 : connaître les périmètres, les objectifs et la structure porteuse

mi-2016 : Avoir élaboré, et mettre en œuvre les stratégies locales



# Stratégies locales

Qu'est ce qu'une stratégie locale ?

---

Déclinaison de la stratégie nationale et du plan de gestion du risque inondation (niveau bassin)

## Contenu :

- Diagnostic :
  - Synthèse de l'EPRI sur le périmètre,
  - Cartes élaborées au cours de la phase carto
  - Tout autre élément de diagnostic qui sera pertinent (bilan sur les actions existantes et en cours, données supplémentaires sur les enjeux, etc.)
- Des objectifs de réduction des risques et des mesures



# Stratégies locales

Qu'est ce qu'une stratégie locale ?

---

Lien avec les autres démarches :

PAPI Divette/Tottebec : à intégrer aux stratégies locales

Certains aspects du PPR peuvent être intégrées aux stratégies locales



# Stratégies locales

Une structure porteuse...pour quoi faire ?

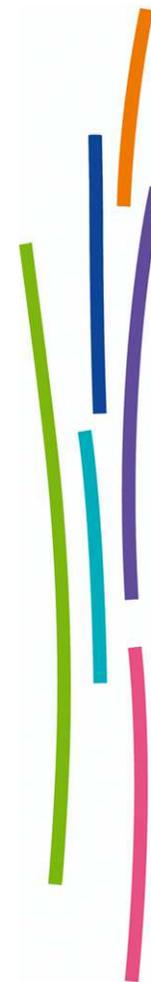
---

- Anime, met en cohérence et coordonne localement la démarche,
- Interlocuteur privilégié des services de l'État pour la stratégie locale

Pré requis pour la structure porteuse :

- Qualités d'animation,
- Légitimité sur le territoire concerné
- Compétences :  
Inondation ou en lien avec l'aménagement, l'urbanisme, etc.

Ce n'est **pas le maître d'ouvrage** des mesures de prévention des risques



# Stratégies locales

---

Lien avec le PAPI Divette/Trottebec :

Nécessité de trouver un porteur de projet pour le PAPI Divette/Trottebec

Quel périmètre de la stratégie locale au regard du périmètre PAPI ?



# Stratégies locales

## Gouvernance

---

### Comité de pilotage :

Force de proposition des objectifs et des mesures

Composition arrêtée par le préfet de département

### Service de l'État coordonnateur :

Désigné par le Préfet

Pilote la démarche jusqu'à l'identification d'une structure porteuse



---

*Merci pour votre attention*

